

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupements de collectivités - Angers Loire Métropole (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE ALM Budget principal (2)

Numéro SIRET : 24490001500078

POSTE COMPTABLE : La trésorerie Angers Municipale

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Budget annexe Déchets (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	34
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	35

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 244900015	Angers Loire Métropole Budget annexe Déchets	BP 2020
--------------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	35 807 790,00	35 807 790,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	35 807 790,00	35 807 790,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 481 906,00	16 481 906,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 481 906,00	16 481 906,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	52 289 696,00	52 289 696,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 283 130,00	0,00	18 631 630,00	18 631 630,00	18 631 630,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 040 294,00	0,00	8 085 000,00	8 085 000,00	8 085 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	574 460,00	0,00	640 350,00	640 350,00	640 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 897 884,00	0,00	27 356 980,00	27 356 980,00	27 356 980,00
66	Charges financières	740 000,00	0,00	588 000,00	588 000,00	588 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		27 647 884,00	0,00	28 271 980,00	28 271 980,00	28 271 980,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 996 316,00		5 335 810,00	5 335 810,00	5 335 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 200 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 196 316,00		7 535 810,00	7 535 810,00	7 535 810,00
TOTAL		35 844 200,00	0,00	35 807 790,00	35 807 790,00	35 807 790,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 807 790,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	103 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 050 700,00	0,00	2 721 290,00	2 721 290,00	2 721 290,00
73	Impôts et taxes	29 050 000,00	0,00	29 180 000,00	29 180 000,00	29 180 000,00
74	Dotations et participations	3 420 000,00	0,00	3 728 000,00	3 728 000,00	3 728 000,00
75	Autres produits de gestion courante	46 500,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
Total des recettes de gestion courante		35 670 200,00	0,00	35 769 790,00	35 769 790,00	35 769 790,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	149 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		35 819 200,00	0,00	35 777 290,00	35 777 290,00	35 777 290,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	25 000,00		30 500,00	30 500,00	30 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000,00		30 500,00	30 500,00	30 500,00
TOTAL		35 844 200,00	0,00	35 807 790,00	35 807 790,00	35 807 790,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 807 790,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 505 310,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 500,00	0,00	105 500,00	105 500,00	105 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 069 500,00	0,00	5 454 900,00	5 454 900,00	5 454 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 845 300,00	0,00	3 071 000,00	3 071 000,00	3 071 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 965 300,00	0,00	8 631 400,00	8 631 400,00	8 631 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 792 412,00	0,00	5 280 006,00	5 280 006,00	5 280 006,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 804 412,00	0,00	5 280 006,00	5 280 006,00	5 280 006,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 769 712,00	0,00	13 911 406,00	13 911 406,00	13 911 406,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00		30 500,00	30 500,00	30 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	710 000,00		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	735 000,00		2 570 500,00	2 570 500,00	2 570 500,00
	TOTAL	12 504 712,00	0,00	16 481 906,00	16 481 906,00	16 481 906,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 481 906,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 200,00	0,00	306 600,00	306 600,00	306 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 563 196,00	0,00	3 373 496,00	3 373 496,00	3 373 496,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 594 396,00	0,00	3 680 096,00	3 680 096,00	3 680 096,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
	Total des recettes financières	4 000,00	0,00	2 726 000,00	2 726 000,00	2 726 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 598 396,00	0,00	6 406 096,00	6 406 096,00	6 406 096,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	5 996 316,00		5 335 810,00	5 335 810,00	5 335 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 200 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	710 000,00		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 906 316,00		10 075 810,00	10 075 810,00	10 075 810,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	12 504 712,00	0,00	16 481 906,00	16 481 906,00	16 481 906,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		16 481 906,00
---	--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 505 310,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 631 630,00		18 631 630,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 085 000,00		8 085 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	640 350,00		640 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	588 000,00	0,00	588 000,00
67	Charges exceptionnelles	327 000,00	0,00	327 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 335 810,00	5 335 810,00
Dépenses de fonctionnement – Total		28 271 980,00	7 535 810,00	35 807 790,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 807 790,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 500,00	20 500,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 280 006,00	0,00	5 280 006,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	105 500,00	0,00	105 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 454 900,00	1 000 000,00	6 454 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 071 000,00	540 000,00	3 611 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		10 000,00	10 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 911 406,00	2 570 500,00	16 481 906,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 481 906,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	94 000,00		94 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 721 290,00		2 721 290,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	29 180 000,00		29 180 000,00
74	Dotations et participations	3 728 000,00		3 728 000,00
75	Autres produits de gestion courante	46 500,00	0,00	46 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 500,00	20 500,00	28 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	10 000,00	10 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		35 777 290,00	30 500,00	35 807 790,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 807 790,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
13	Subventions d'investissement	306 600,00	1 000 000,00	1 306 600,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 373 496,00	0,00	3 373 496,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 200 000,00	2 200 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		5 335 810,00	5 335 810,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	26 000,00		26 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 406 096,00	10 075 810,00	16 481 906,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 481 906,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	18 283 130,00	18 631 630,00	18 631 630,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	39 000,00	39 800,00	39 800,00
60611	Eau et assainissement	26 200,00	21 700,00	21 700,00
60612	Energie - Electricité	125 000,00	126 000,00	126 000,00
60621	Combustibles	62 000,00	32 000,00	32 000,00
60622	Carburants	609 000,00	605 000,00	605 000,00
60623	Alimentation	300,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	55 600,00	52 000,00	52 000,00
60631	Fournitures d'entretien	65 500,00	64 000,00	64 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	38 000,00	38 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 100,00	1 100,00	1 100,00
60636	Vêtements de travail	90 000,00	80 000,00	80 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6068	Autres matières et fournitures	31 100,00	34 900,00	34 900,00
611	Contrats de prestations de services	13 161 600,00	13 589 000,00	13 589 000,00
6132	Locations immobilières	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	207 500,00	165 500,00	165 500,00
61521	Entretien terrains	32 500,00	37 000,00	37 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	45 000,00	45 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	668 900,00	738 500,00	738 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	125 200,00	121 000,00	121 000,00
6156	Maintenance	34 000,00	26 000,00	26 000,00
6161	Multirisques	133 200,00	147 200,00	147 200,00
617	Etudes et recherches	76 500,00	166 500,00	166 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	44 500,00	60 000,00	60 000,00
6188	Autres frais divers	900,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	136 200,00	131 200,00	131 200,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	780 000,00	865 000,00	865 000,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	11 000,00	10 900,00	10 900,00
6257	Réceptions	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	37 000,00	28 400,00	28 400,00
627	Services bancaires et assimilés	2 200,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	56 000,00	46 000,00	46 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	325 000,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	124 000,00	268 000,00	268 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	986 000,00	1 006 000,00	1 006 000,00
63512	Taxes foncières	100 500,00	10 500,00	10 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	13 600,00	13 600,00	13 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	430,00	430,00	430,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 040 294,00	8 085 000,00	8 085 000,00
6331	Versement de transport	90 062,00	94 600,00	94 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 792,00	46 000,00	46 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 602 201,00	4 592 500,00	4 592 500,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	116 610,00	85 000,00	85 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	92 919,00	136 800,00	136 800,00
64131	Rémunérations non tit.	735 369,00	704 500,00	704 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 560,00	9 500,00	9 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	822 115,00	895 000,00	895 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 247 997,00	1 245 700,00	1 245 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	34 976,00	38 700,00	38 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	213,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	210 480,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	574 460,00	640 350,00	640 350,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 990,00	15 000,00	15 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	265 000,00	280 000,00	280 000,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	299 455,00	345 350,00	345 350,00
65888	Autres	15,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		26 897 884,00	27 356 980,00	27 356 980,00
66	Charges financières (b)	740 000,00	588 000,00	588 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	740 000,00	590 000,00	590 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-2 000,00	-2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	327 000,00	327 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	327 000,00	327 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		27 647 884,00	28 271 980,00	28 271 980,00
023	Virement à la section d'investissement	5 996 316,00	5 335 810,00	5 335 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 196 316,00	7 535 810,00	7 535 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 196 316,00	7 535 810,00	7 535 810,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		35 844 200,00	35 807 790,00	35 807 790,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 807 790,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	93 779,81
Montant des ICNE de l'exercice N-1	95 779,81
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	103 000,00	94 000,00	94 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	101 000,00	93 000,00	93 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 050 700,00	2 721 290,00	2 721 290,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	365 000,00	75 000,00	75 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	986 000,00	1 006 000,00	1 006 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70688	Autres prestations de services	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7078	Autres marchandises	1 643 700,00	1 385 000,00	1 385 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	199 200,00	199 200,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	90,00	90,00
73	Impôts et taxes	29 050 000,00	29 180 000,00	29 180 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	29 050 000,00	29 180 000,00	29 180 000,00
74	Dotations et participations	3 420 000,00	3 728 000,00	3 728 000,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	78 000,00	78 000,00
7478	Participat° Autres organismes	3 400 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante	46 500,00	46 500,00	46 500,00
752	Revenus des immeubles	46 500,00	46 500,00	46 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		35 670 200,00	35 769 790,00	35 769 790,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	149 000,00	7 500,00	7 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	3 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	146 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		35 819 200,00	35 777 290,00	35 777 290,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	25 000,00	30 500,00	30 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 000,00	20 500,00	20 500,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	30 500,00	30 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		35 844 200,00	35 807 790,00	35 807 790,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 807 790,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 500,00	105 500,00	105 500,00
2031	Frais d'études	45 500,00	100 500,00	100 500,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 069 500,00	5 454 900,00	5 454 900,00
2111	Terrains nus	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2138	Autres constructions	0,00	2 409 900,00	2 409 900,00
2182	Matériel de transport	1 074 500,00	1 750 000,00	1 750 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	979 000,00	1 274 000,00	1 274 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 845 300,00	3 071 000,00	3 071 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	1 140 000,00	2 932 000,00	2 932 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	411 700,00	44 000,00	44 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	288 600,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 965 300,00	8 631 400,00	8 631 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 792 412,00	5 280 006,00	5 280 006,00
1641	Emprunts en euros	860 000,00	709 000,00	709 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	189 700,00	192 500,00	192 500,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 563 196,00	3 373 496,00	3 373 496,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 179 516,00	1 005 010,00	1 005 010,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	12 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 804 412,00	5 280 006,00	5 280 006,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 769 712,00	13 911 406,00	13 911 406,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	25 000,00	30 500,00	30 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	25 000,00	30 500,00	30 500,00
13911	Etat et établissements nationaux	15 000,00	20 500,00	20 500,00
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	710 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
204422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	710 000,00	540 000,00	540 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		735 000,00	2 570 500,00	2 570 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 504 712,00	16 481 906,00	16 481 906,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 481 906,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2020

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 200,00	306 600,00	306 600,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	31 200,00	306 600,00	306 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 563 196,00	3 373 496,00	3 373 496,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 563 196,00	3 373 496,00	3 373 496,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 594 396,00	3 680 096,00	3 680 096,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00
10222	FCTVA	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	26 000,00	26 000,00
Total des recettes financières		4 000,00	2 726 000,00	2 726 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 598 396,00	6 406 096,00	6 406 096,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 996 316,00	5 335 810,00	5 335 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
28031	Frais d'études	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 196 316,00	7 535 810,00	7 535 810,00
041	Opérations patrimoniales (9)	710 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2031	Frais d'études	110 000,00	40 000,00	40 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 906 316,00	10 075 810,00	10 075 810,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 504 712,00	16 481 906,00	16 481 906,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 481 906,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
465 OCLT D / 90100402	08/07/2010	3 373 495,29	7 126 390,34	1 553,55	7 126 390,34	3 373 495,29
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 373 495,29	7 126 390,34	1 553,55	7 126 390,34	3 373 495,29

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					26 524 490,17									
1641 Emprunts en euros (total)					21 524 490,17									
414 D / 85-0039372	CAISSE D EPARGNE	19/12/2000	25/12/2000	25/03/2001	1 524 490,17	F		5,200	5,200	EUR	T	C	O	A-1
469 D / 042101301731	ARKEA	23/07/2010	02/10/2010	30/10/2010	10 000 000,00	F		3,680	3,680	EUR	T	P	O	A-1
470 D / MON271421EUR	SFIL CAFFIL	20/07/2010	01/09/2010	01/03/2011	5 000 000,00	F		3,650	3,650	EUR	S	C	O	A-1
477 D / 00069518319	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	04/01/2011	15/03/2011	5 000 000,00	F		3,930	3,930	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 000 000,00									
465 OCLT D / 90100402	CAISSE D EPARGNE	08/07/2010	12/07/2010	05/07/2011	5 000 000,00	V	EURIBOR 3M	1,232	1,280	EUR	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					26 524 490,17									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		18 362 166,58					900 903,33	559 598,62	0,00	91 123,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 988 671,29					708 866,35	552 837,33	0,00	89 587,78
414 D / 85-0039372	N	0,00	A-1	76 224,30	0,98	F		3,570	76 224,30	1 700,75	0,00	0,00
469 D / 042101301731	N	0,00	A-1	7 984 409,04	20,58	F		3,680	261 663,27	290 242,85	0,00	47 366,17
470 D / MON271421EUR	N	0,00	A-1	3 200 000,00	15,67	F		3,650	200 000,00	116 881,11	0,00	36 396,92
477 D / 00069518319	N	0,00	A-1	3 728 037,95	15,96	F		3,930	170 978,78	144 012,62	0,00	5 824,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 373 495,29					192 036,98	6 761,29	0,00	1 535,74
465 OCLT D / 90100402	N	0,00	A-1	3 373 495,29	15,51	V	EURIBOR 3M	0,030	192 036,98	6 761,29	0,00	1 535,74
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 362 166,58					900 903,33	559 598,62	0,00	91 123,52

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 362 166,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	14/10/19

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivies de réalisation)	5	01/01/2019
L	Frais d'insertion	5	01/01/2019
L	Logiciels, brevets, licences, concessions et droit similaires	2	01/01/2019
L	Subventions d'équipement - Financement de biens mobiliers, matériels ou études	5	01/01/2019
L	Subventions d'équipement - Financement de biens immobiliers ou installations	30	01/01/2019
L	Subventions d'équipement - Financement d'équipement structurants d'intérêts national	40	01/01/2019
L	Autres immobilisations incorporelles	6	01/01/2019
L	Plantations	10	01/01/2019
L	Agencements et aménagements terrains	15	01/01/2019
L	Immeuble de rapport	15	01/01/2019
L	Installations générales - agencements & aménagements constructions (Immob. productives de revenus)	15	01/01/2019
L	Autres installation, matériel et outillage techniques	8	01/01/2019
L	Installations générales - agencements : Immobilisation < ou = à 10 000 €	5	01/01/2019
L	Installations générales - agencements : Immobilisation > à 10 000 €	15	01/01/2019
L	Matériel de transport - Véhicule utilitaire (BOM)	8	01/01/2019
L	Matériel de transport - Véhicule de tourisme	5	01/01/2019
L	Matériel de bureau et informatique	5	01/01/2019
L	Mobilier de bureau	10	01/01/2019
L	Autres immobilisations corporelles	6	01/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 927 010,00	I 1 927 010,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 906 510,00	1 906 510,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	709 000,00	709 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	192 500,00	192 500,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 005 010,00	1 005 010,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 500,00	20 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 500,00	20 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 927 010,00	0,00	0,00	1 927 010,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 261 810,00	III 10 261 810,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 700 000,00	2 700 000,00
10222	FCTVA	2 700 000,00	2 700 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 561 810,00	7 561 810,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 200 000,00	2 200 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	26 000,00	26 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 335 810,00	5 335 810,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 261 810,00	0,00	0,00	0,00	10 261 810,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 927 010,00
Ressources propres disponibles	IV	10 261 810,00
Solde	V = IV – II (6)	8 334 800,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	DE002O001	PRESTATIONS SOCIALES	Comité d'Action Sociale	Association	59 000,00
6574	DE004O001		A répartir	Association	242 000,00
6574	DE005O001		Ecocyclaire	Association	44 350,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
11/10/2017 - 30 actions de 800€	SPL CENTRE DE TRI	SPL CENTRE DE TRI	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	24 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURE	D2

Nombre de membres en exercice : 101
Nombre de membres présents : 86
Nombre de suffrages exprimés : 98

VOTES :

Pour : 98
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 4 février 2020

Présenté par le Vice-Président

A Angers - salle du conseil de communauté, le 10 février 2020

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire




A Angers - salle du conseil de communauté, le 10 février 2020

Pour le Président,
Le Vice-président

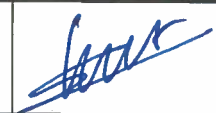






M. LAFFINEUR



CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du lundi 10 février 2020 – Feuille d'emargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
BÉCHU Christophe		ABELLARD Philippe	
BIENVENU Roselyne		ARAB Chadia	Excusée
LAFFINEUR Marc		AUGELLE Alain	
GOUA Marc		BEATSE Frédéric	
BERNHEIM Jean-Pierre		BEHRE-ROBINSON Jeanne	
DUPRE Bernard		BIGOT Joël	
BOISMORIN Gino	Excusé	BLANC Grégory	
DIMICOLI Daniel		BLIN Christine	
DAMOUR Laurent		BODUSSEAU Sébastien	
MAILLET Véronique		BRANCOUR Roch	Excusé
ROISNE Didier		BRECHET Jacqueline	
DEMOIS Jean-Louis		CAILLEAU Marc	
BASLÉ Michel		CAMARA-TOMBINI Silvia	
BREJEON Dominique		CAPRON Rachel	
POQUIN Franck		CAPUS Emmanuel	
PILET Benoit		CARRE Catherine	

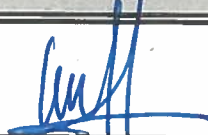
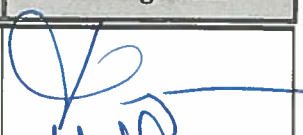

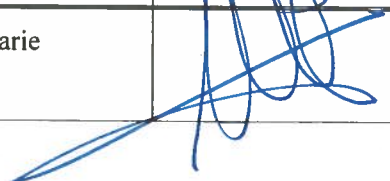
CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du lundi 10 février 2020 – Feuille d'émargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
CHAUSSERET Jean		FOUQUET Alain	
CHAUVEAU Véronique		FREULON Gabriel	Absent
CHIMIER Denis	Excusé	GALÉA Pascale	
CHRÉTIEN Maryse		GERNIGON François	
CHUPIN Camille	Absent	GIRAULT Jérémy	
CLEMENT Daniel		GOUA Bruno	
COCHET Benoît		GOXE Catherine	
COIFFARD Damien		GROUSSARD Gilles	Excusé
COLAS Michel		GUÉRIN Claude	Excusé
COLIN David		HÉBÉ Jean-Pierre	
COURRILLAUD Christine		HENRY Maxence	
DAILLEUX ROMAGON Dominique		HOULGARD Philippe	
DARSONVAL Annie	Excusée	HUTEAU Montaine	Excusée
EL BAHRI Ahmed		JAMIL Catherine	Excusée
ENGEL Karine		JAUNAIT François	
FEL Caroline		KILIC Ozlem	

CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du lundi 10 février 2020 – Feuille d'émargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
LE MANIO Isabelle		PRONO Jean-Charles	
LEBEAUPIN Sophie		RAIMBAULT Isabelle	
LEMAIRE Nathalie		RAIMBAULT Jean-François	
LEMOINE-MAULNY Estelle		RAVERDY Daniel	
MACÉ Huguette		RENAUDINEAU Chantal	Excusée
MAHE Gilles		RENOU Marie-France	
MARCHAND André		RETAILLEAU Philippe	
MIGNOT Jean-Pierre		RICHOU Bruno	
MITONNEAU Pascale		ROLLO Véronique	
MOREAU Michelle		SAMSON Gilles	
NEBBULA Constance		SANTINHO Florian	
PABRITZ Stéphane		SAUVAGEOT Marie-Cécile	
PAGANO Alain		TAGLIONI Jean-Paul	
PAVILLON Jean-Paul		TAHIRI Alima	Excusée
PICHERIT Pierre		TAILLEFAIT Antony	
PINON Didier		TCHATO Roger	

CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du lundi 10 février 2020 – Feuille d'emargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
THIAM Astou		VERNOT Pierre	
TINCHON Agnès		VERON Rose-Marie	
VERCHERE Jean-Marc	